

des infirmités ne leur permettent plus de continuer leurs fonctions.

Nous demandons que les enfants trouvés soient élevés aux frais de la Nation, pour former des citoyens utiles, de bons soldats.

Qu'il soit pourvu, dans chaque paroisse, aux besoins des infirmes et des vieillards indigents, et que la mendicité soit proscrite dans tout le Royaume, comme le vice le plus contraire au bon ordre.

La liberté de la presse sera admise, mais tout écrit contraire à la religion et à la décence ou attentatoire à la réputation des personnes, sera considéré comme libelle, et les distributeurs, imprimeurs et auteurs seront poursuivis avec rigueur.

Le secret et la sûreté des objets confiés à la poste, seront mis sous la sauve-garde de la Nation ; et l'assemblée nationale s'occupera d'un tarif relatif à ces objets.

On désire la suppression des états majors, des gouvernements de tout genre, grands et subalternes, à l'exception de ceux des villes frontières ; la suppression des commissaires provinciaux des guerres, et la suppression de la régie des étapes ; les états provinciaux assureront le logement des gens de guerre, aucun privilège n'en pourra dispenser,

Les commissaires départis dans les provinces, et les ingénieurs des Ponts et Chaussées seront supprimés, leurs fonctions seront confiées aux états provinciaux et à leurs préposés ; dans les projets des routes nouvelles, on adoptera de préférence ceux qui favoriseront l'agriculture en facilitant l'exportation des denrées.

On désire que les portes des villes dans l'intérieur du royaume, à l'exception de celles où il y aura garnison,